

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 Route du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le lundi 30 mai 2022 selon convocation en date du 23 mai 2022 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, M. Joël DURRENS étant désigné comme secrétaire de séance.

Présents : M. TOVO, N. LAINEE, J. DURRENS, Y. TERREE, M. GAYRAL, J. ROUSSEAU, N. RAYNON, B. MENOUE et C. FLANQUART

Absents : L. JACQUES et A. MOLIE

Pouvoirs :

Excusés :

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de séance du 11/04/2022
- Délibération 2022-025 : Décision modificative n°1 COMMUNE
- Délibération 2022-026 : Décision modificative n°1 LOTISSEMENT
- Délibération 2022-027 : Désignation des membres au sein de la CLECT
- Délibération 2022-028 : Désignation des membres au sein des 14 Commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen
- Délibération 2022-029 : Dénomination de la voie communale du Lotissement Villane
- Vie des commissions
- Questions diverses

Validation compte-rendu de séance du 11/04/2022

Le Maire met à approbation le PV du 11 avril 2022. Le PV est adopté.

Délibération 2022-025 : Décision modificative n°1 COMMUNE

Il s'agit de modifier des écritures comptables comme suit :

Fonctionnement : en DEPENSES -88 077.17€ au 023 et en RECETTES -88 077.17€ au 002.

Investissement : en RECETTES +88 077.17€ au 1068 et -88 077.17€ au 021.

Vote à l'unanimité.

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

.....

Délibération 2022-026 : Décision modificative n°1 LOTISSEMENT

Il s'agit de modifier les écritures comptables comme suit :

Fonctionnement : en DEPENSES +26 686.35€ au 023 et en RECETTES -2 030€ au 002.

Investissement : en RECETTES +2 030€ au 1068 et +26 686.35€ au 021.

Vote à l'unanimité.

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

.....

Arrivée de Mme RAYNON Nathalie.

Délibération 2022-027 : Désignation des membres au sein de la CLECT

La composition de la CLECT de l'Agglomération d'Agen a été modifiée suite à l'intégration de 13 nouvelles communes.

M. TOVO Mathieu se porte candidat comme titulaire et M. TERREE Yves comme suppléant.

Vote à l'unanimité.

VOTANTS 8

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

.....

Délibération 2022-028 : Désignation des membres au sein des 14 Commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen

Chaque commune membre dispose au sein de chacune des commissions d'un représentant et de son suppléant. Il convient d'approuver la représentation proposée.

Vote à l'unanimité

VOTANTS 8

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

.....

Délibération 2022-029 : Dénomination de la voie communale du Lotissement Villane

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics et commerciaux, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Il est demandé au Conseil de dénommer la voie communale du Lotissement Villane, à savoir : Lotissement Villane.

Vote à l'unanimité.

VOTANTS 8

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Vie des Commissions

VOIRIE ET AMENAGEMENT :

Point sur le Lotissement :

- Réseaux enterrés
- Compter environ 3 semaines pour la fin des travaux.

COMMUNICATION

Fête du 16 juillet :

Repas à 20h00, prévision d'environ 150 personnes. Le menu est à 16€/adulte et 12€/enfant jusqu'à 12 ans inclus. Un apéritif sera offert.

Un système de tickets avec un code couleur est prévue : entrée, plat principal, fromages et dessert.

Se pose également la question des plateaux.

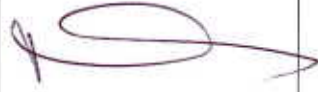
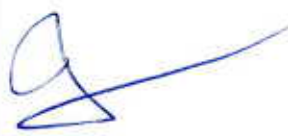

Le plat principal sera cochon à la broche.

Les réservations se feront au secrétariat de mairie.

Un DJ sera présent : M. Yohan CRUBIZE.

Enfin, se pose également la question de la possibilité d'avoir un camion frigo.

Questions diverses

M. TOVO		L. JACQUES	
N. RAYNON		A.MOLIE	
N.LAINEE		J.DURRENS	
Y.TERREE		M.GAYRAL	
C.FLANQUART		J.ROUSSEAU	

B. Mensur

